

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2021.**

L'an deux mil vingt et un, le 2 octobre à 10 heures,

Le Conseil Municipal de la commune de POMMIERS dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur GOURINAT Alain, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 06

Nombre de conseillers votants : 08

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 septembre 2021.

Sont présents :

Mmes BAUDAT Isabelle, CHAMBLANC Anick, MINEAU Bernadette. MM. GABILLAUD Jean-Claude, GOURINAT Alain, WATRINET Laurent.

Absents ayant donné procuration :

M. BUREAUD Jean-Jacques a donné procuration à Mme CHAMBLANC Anick et

M. DUMONT Pierre a donné procuration à M. GOURINAT Alain.

Absents excusés : MM. DEFAIT Dominique et TISSIER Dominique.

Absente : Mme MERLIN Marie.

Secrétaire de séance : MINEAU Bernadette désignée à l'unanimité.

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal en date du 12 juin 2021 n'apporte aucun commentaire et est adopté à l'unanimité.

Modification de la proposition concernant la délibération sur la durée du temps de travail, ajout des termes « agents techniques », à l'unanimité.

Assainissement. M. le Maire présente le dossier finalisé par Infralim, concernant la création de la station d'épuration ainsi que le remplacement du chemisage du réseau sujet à de nombreuses infiltrations d'eau parasites qui nuiraient au bon fonctionnement de la future station.

Il est également évoqué le coût estimatif du projet ainsi que les subventions prévues.

Estimation station : 203336.00 € H.T.

Réhabilitation réseau : 244187.00 € H.T.

Maîtrise d'œuvre : 22000.00 € H.T.

Subventions prévues :

Station : 40% Agence de l'eau et 30 % Conseil Départemental

Réseau : 40 % Agence de l'eau.

Le Conseil, en vue des demandes de subventions, valide, à l'unanimité, le plan de financement qui s'établit ainsi :

Subvention agence de l'eau :	178984.00 €
Subvention Conseil Départemental :	61000.00 €
Emprunt :	200000.00 €
Fonds propres :	29469.00 €
Total :	469463.00 €

Il sera demandé plusieurs propositions d'emprunts après une première consultation des entreprises pour se rapprocher du coût réel de l'opération. Actuellement les taux varient suivant la durée de remboursement entre 0.73% et 0.93%.

Abris bus (ancienne bascule). Les enduits étant dégradés et les murs fissurés, le Conseil accepte, à l'unanimité, la proposition de rénovation du bâtiment par l'entreprise MD construction pour un montant de 4086.91 € H.T.

Coupe de France des Rallyes (finale) le samedi 16 octobre. Pommiers est le lieu de départ de l'épreuve spéciale principale (28.20 km) chronométrée avec arrivée à Eguzon (2 passages).

1^{er} départ à 11h25 – 2^{ème} départ à 16h45.

Tous les véhicules, environ 200, prendront le départ toutes les minutes. Toutes les voies d'accès au parcours seront fermées à la circulation à partir de 8h45 jusqu'à 20 heures. Les personnes souhaitant utiliser leurs véhicules devront les positionner sur un lieu hors du

parcours. Il ne sera, en effet, pas possible de sortir de chez soi lorsque les véhicules du rallye passeront devant chez vous.

Pour ceux qui le souhaitent, une buvette sur le lieu de départ, tenue par la société de chasse communale, sera à disposition avec plateaux repas.

La municipalité accueillera les organisateurs toute la journée. Soyez nombreux à assister à cet événement exceptionnel que nous ne reverrons plus dans l'Indre, celui-ci changeant de département tous les ans.

Environ 40 et 50000 spectateurs sont attendus sur les deux jours à Châteauroux et sur les épreuves spéciales et pas moins de 400 signaleurs commissaires de la FFSA pour assurer la sécurité.

Référentiel M57. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le fait de se porter volontaire pour adopter au 1^{er} janvier 2022 ce nouveau référentiel comptable qui permettra de travailler au plus près de la réalité patrimoniale de la Commune.

Site internet. Grace à l'investissement de Bernadette MINEAU, le site internet de la Commune est opérationnel. Vous pouvez y accéder à l'adresse suivante : <https://mairie-pommiers-en-berry.fr>

Vous y trouverez toutes les informations utiles et les liens permettant d'accéder à la CDC, services de l'Etat, Département, etc.

1^{ère} fleur. Sous l'égide de M. Jean-Jacques BUREAUD et de Mme Bernadette MINEAU, la commune a candidaté pour l'obtention de la 1^{ère} fleur.

Un jury régional a parcouru le bourg et les villages relevant bien sur le fleurissement municipal et particulier ainsi que le patrimoine (lavoir, bâtisses, etc.), l'entretien. Nous avons bon espoir, grâce à vous tous et aux efforts que vous faites pour égayer vos habitations. Merci.

PLUI. M. le Maire informe de l'avancée du PLUI. L'enquête publique se déroulera avant la fin d'année.

Voirie. Les travaux sont terminés concernant la voirie communale. Ils se poursuivent sur la RD30 entre Pommiers et Chavin pour l'opération busage avant de procéder au renforcement des bas-côtés.

Ruralinette. Le service proposé par Familles Rurales a démarré lundi 27 septembre dernier. Si nous voulons qu'il perdure, n'hésitez pas à l'utiliser pour toute information administrative.

Fibre. L'installation sur notre commune est confirmée pour le 2^e semestre 2022.

Travaux 13, Place de l'Eglise. Ils seront terminés au 15 octobre, le logement sera loué dès le 1^{er} novembre. Le coût total s'élève à 31194.00 euros H.T., subventionné à hauteur de 50%.

Repas des aînés. Sur proposition du Conseil, J.-C. GABILLAUD responsable des animations fera un sondage auprès des personnes concernées (par courrier). Il leur sera demandé leur choix entre panier-repas et repas convivial à la salle Jacques Dumont fixé au le 5 décembre prochain.

Médaille 30 ans. La médaille pour 30 ans d'activité à la commune de Pommiers sera remise à M. Jean-Claude NEVEUX fin octobre.

Divers.

- Le Conseil émet le vœu de la mise en valeur de nos lavoirs (observation du jury 1ère fleur), de répertorier l'ensemble des croix et si besoin, les restaurer car il s'agit de notre patrimoine.
- M. le Maire informe de la mise à disposition des rapports d'activité 2020 du SDEI et du développement durable de la Région Centre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 45. Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

La secrétaire,

Les Conseillers,